

DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS ET DE RENSEIGNEMENTS

Conformément à l'article R. 225-88 du Code de commerce, tout actionnaire titulaire de titres nominatifs peut, à compter de la convocation des Assemblées et jusqu'au cinquième jour avant la réunion, demander à la société de lui envoyer les documents prévus aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce.

Si vous souhaitez recevoir ces documents, vous voudrez bien nous retourner la formule ci-dessous.

Nous vous ferons parvenir ces pièces à l'exception de celles qui étaient annexées à la procuration.

Nous vous signalons de plus que les actionnaires titulaires de titres nominatifs peuvent, par une demande unique, obtenir l'envoi des documents précités qui seront établis à l'occasion de chacune des Assemblées d'actionnaires ultérieures.



Formule à adresser à :

BOLLORE

TOUR BOLLORE

31-32, quai de Dion Bouton

92800 PUTEAUX



FINANCIÈRE DE L'ODET

Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du jeudi 1^{er} juin 2017

M., Mme ou Melle

Adresse complète

.....

Titulaire de

..... titres nominatifs

..... titres au porteur inscrits en compte à la banque

ainsi qu'il résulte de l'attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

demande d'envoi à l'adresse ci-dessus des documents ou renseignements visés par les articles R. 225-81 et R.225-83 du Code de commerce sur les sociétés commerciales.

A....., le 2017